

## JOURNAL LXXXVI

Juin 2025

Jean Saint-Arroman

# Jouer des pièces écrites à $\text{\textit{C}}$ de NIVERS à MONTÉCLAIR.

Le premier livre d'orgue de NIVERS (1661) présente une série de pièces, organisées comme des suites et débutant par des « préludes » au nombre de 13. Dans son avant-propos, NIVERS demande le plein-jeu pour ces préludes : « Les Préludes et les Pleins Jeux se touchent sur le Plein-jeu ». On y trouve aussi huit pièces intitulées « Plein Jeu ». On a donc au total 21 pièces jouées uniquement sur les pleins jeux et toutes ces pièces sont notées à  $\text{\textit{C}}$ .

Dans son avant-propos, le compositeur donne la définition de ce signe de mesure : « ...ordinairement l'on admet trois sortes de mesures, (...) celle du signe mineur  $\text{\textit{C}}$ , (...) a deux temps ». Toutes ces pièces sont écrites à deux rondes par mesure et doivent donc être jouées à la ronde, une ronde par temps.

Le deuxième livre d'orgue (1667) contient des pièces d'orgue destinées à « *la Messe et les Hymnes de l'Église.* » Les pleins jeux avec le plain-chant à la basse sont nombreux, que le « plein-jeu » soit précisé, page 18 par exemple – ou que la registration ne soit pas indiquée, page 8.

Treize pleins jeux sont écrits à  $\text{\textit{C}}$ , une ronde par temps. Trois pleins jeux échappent à cette notation : page 44, *Veni Sancte Spiritus* écrit à 3, une noire par temps - page 48, *Pange Lingua*, écrit à C, une noire par temps mais le plain-chant est noté en blanches – page 90, *Te Deum Laudamus* écrit à C, une blanche par temps, mais le plain-chant est noté en rondes. Dans ce dernier cas, on veillera à ce que cette basse reste compréhensible, c'est-à-dire qu'un tempo trop lent ne fasse pas perdre la mélodie du plain-chant.

Le troisième livre d'orgue *des huit tons de l'Église* (1675) offre huit « préludes » qui opposent le grand plein-jeu et le positif, sauf celui de la page 19. La mesure indiquée est toujours  $\text{\textit{C}}$ . Une grande partie des grands pleins jeux est écrite à deux rondes par mesure, donc une ronde par temps. Les parties écrites pour le positif sont généralement notées à  $\text{\textit{C}}$  une blanche par temps. Le positif est naturellement plus vif. Le grand plein jeu ne doit pas être pensé à quatre temps, mais joué à la ronde. Etablir un rapport rigide de valeurs entre positif et grand plein jeu est toujours dangereux : on risque un manque de souplesse et de naturel. Rien ne saurait remplacer une souple sensibilité.

## Les textes théoriques

Voici maintenant les définitions concernant la mesure  $\text{\(\frac{2}{4}\)}$  de NIVERS à MONTÉCLAIR.

1666 – NIVERS, Guillaume Gabriel, *Méthode facile pour apprendre à chanter la musique*. Page 19 :  
« Le signe mineur marque la mesure à 2 temps graves, l'un en frappant, l'autre en levant : ou à quatre temps vistes. »

1702 – SAINT-LAMBERT, Michel de, *Les principes du clavecin*. Page 15 :  
« Le Signe MINEUR quatre noires aussi, ou leur valeur. »  
Page 18 :  
« Aux pièces marquées du Signe mineur, la Mesure ne se bat qu'à deux Temps ; le premier en baissant la main, ce qu'on appelle FRAPPER, & le second en la relevant. »

1728 – DEMOZ de LA SALLE, *Méthode de musique*. Page 157 :  
« Le Cé-Barré ou Croisé ainsi  $\text{\(\frac{2}{4}\)}$ . Enseigne la Mesure de deux Tems graves ou lents, & celle de quatre Tems légers & vites, sçavoir. 1°. Il dénote la Mesure à deux Tems graves, quand il y a dans l'Air plus de Notes blanches & de noires que de croches & de doubles ; & la Note blanche ou sa valeur y vaut un Tems, les Croches & les Doubles y sont inégales. 2°. Il indique la Mesure à quatre Tems légers & vites, lorsqu'il y a dans le chant plus de Croches & de Doubles que d'autres Notes ; & alors la noire y vaut un Tems, les Croches y sont égales, & les doubles & triples inégales. »

1736 – MONTÉCLAIR, Michel de, *Principes de musique*. Page 25 :  
« Quand le,  $\text{\(\frac{2}{4}\)}$ , se bat à deux temps, c'est la valeur d'une Blanche pour chaque temps. »

à 2 tems lents.

« Quand le,  $\text{\(\frac{2}{4}\)}$ , se bat à 4 temps légers ; c'est la valeur d'une noire pour chaque temps. »

à 4. tems  
légers.

Jusque là, la définition du signe est claire : deux temps lents ou quatre temps légers.

## Conclusion

Ce qui est important, c'est de bien saisir que lorsque dans une mesure à deux temps lents, on a deux rondes par mesure, donc une ronde par temps - même si le tempo est lent, la pulsation des deux temps doit être perceptible. Les préludes de NIVERS, particulièrement ceux du premier livre, restent animés dans la lenteur, si l'on respecte la pulsation à deux temps lents. Faute de quoi cette musique paraîtra rébarbative voire incompréhensible.

---

Document Gallica/BNF



Notez que l'exemplaire de la BNF, mis sur Gallica, avait appartenu à Alexandre Guilmant.....